



Appel de la Branche des IEG à l'attention des syndicats CGT des IEG

Loi Transition Energétique, éviter la privatisation, le dépeçage de notre secteur industriel et au bout, la remise en cause de notre Statut !

Le 16 octobre 2014, seule la FNME CGT appelait ses syndicats à se mobiliser contre le projet de loi dite de "transition énergétique", prédisant que les débats parlementaires ne s'attaqueraient pas aux véritables causes du changement climatique et entérineraient, exclusivement, la fin du modèle de l'électricité et du gaz, fruit du Conseil National de la Résistance, au profit de la finance.

Le Bureau de la Branche des IEG réuni le 14 octobre 2014, suite au vote à l'Assemblée Nationale du texte en première lecture, confirme ses craintes et appelle les syndicats CGT des IEG à se mobiliser dès à présent. Il nous faut combattre cette loi qui, en guise de transition énergétique, n'est que la transformation du secteur de l'électricité et du gaz d'un modèle répondant aux besoins de la population et de la Nation à celui de la régionalisation, de la privatisation, de l'augmentation des tarifs pour les usagers et de la disparition de la péréquation tarifaire.

Il nous faut dès à présent mesurer les conséquences sociales du texte de loi voté mardi 14 octobre 2014 pour que les salariés comprennent qu'il est nécessaire de s'inscrire dans l'action.

Rien n'est inscrit dans la loi concernant les conséquences sociales...

Quelles conséquences pour les salariés de l'hydraulique avec la privatisation des barrages au sein des Sociétés d'Economies Mixtes avec 34 % maximum de parts de l'Etat et des collectivités locales ?

Quelles conséquences pour les salariés du Thermique Nucléaire et du Thermique à Flamme avec la fermeture annoncée de 19 tranches nucléaires et la fin des tranches thermiques ?

Quelles conséquences pour les salariés de la Distribution avec la régionalisation et la territorialisation de la distribution entraînant une découpe des entreprises historiques eRDF et GrDF et avec elle une future gestion à la sauce des SEM actuellement existantes ? Il suffit de voir le traitement social actuellement en vigueur à Gaz Electricité de Grenoble pour comprendre que ce choix est celui du recul social pour les salariés de la distribution du gaz et de l'électricité !

Quelles conséquences pour les salariés du Transport avec l'augmentation des acteurs de production différents, la régionalisation de l'énergie et l'arrivée du super réseau européen où il est clairement à craindre que le modèle français ne soit pas celui retenu au final ?

Et enfin, **quelles conséquences pour la Nation et pour les usagers** quand la déréglementation ne provoque qu'une augmentation de la précarité énergétique qui concerne, déjà actuellement, plus de 11 millions de personnes en France ?

C'est en ce sens que la Branche des IEG appelle l'ensemble des syndicats des IEG à se mobiliser fortement, en grève, dès la journée d'action du 4 novembre 2014, avec reprise en main de l'outil de travail pour peser sur la continuité du débat parlementaire !

Dès le 4 novembre 2014, agissons dans les entreprises et faisons entendre la voix des salariés !